

Conseil d'administration des Aigles des Mers

Réunion du jeudi 9 octobre 2025 – 19h00

Lieu : 10 rue d'Abon, Gap

Présents : Arnaud, Laurence, Marylène, Audrey, Nicolas, Benjamin, Patrick, Fred

Ordre du jour

Préparation de l'Assemblée Générale et de l'Assemblée Générale

Extraordinaire,

modification des statuts et du règlement intérieur, comptabilité, activités (apnée, matériel, véhicule, technique, sorties), demandes de subventions, gestion du matériel (combis, plombs, prêts), désignation du directeur de bassin à la piscine, présidents d'honneur, et tarif famille nombreuse.

Préambule

Le bureau acte la démission de Carine depuis le dernier conseil, ainsi que celle d'Audrey à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

Un poste important s'en va, et le remplacement s'annonce difficile au vu du travail accompli.

Directeur de bassin

Rappel : les DP, lors des activités scaphandre, doivent être titulaires au minimum du niveau E1.

Il faut d'ailleurs relancer l'ensemble des encadrants pour qu'ils s'inscrivent sur les créneaux en qualité de directeur de bassin (DB) afin de ne pas user ceux qui donnent beaucoup (trop)

Les IE1 peuvent assurer la surveillance surface lorsque le DB est sous l'eau. Cela permet d'optimiser les effectifs encadrants.

De manière générale, le DB peut déléguer la surveillance à un encadrant pendant qu'il encadre sous l'eau : la sécurité reste assurée, cette pratique ne pose pas de problème.

Tarif famille

À partir de la saison 2026-2027, une réduction de **20 %** sera appliquée sur la troisième adhésion d'une même famille (et suivantes).

Cette disposition est d'ailleurs intégrée au projet de nouveau règlement intérieur.

Statuts et règlement intérieur

Le travail de fond du jour a porté sur la révision des **statuts** et du **règlement intérieur**, afin d'en moderniser la formulation et de garantir leur cohérence.

Les nouveaux statuts seront soumis au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Un point important concerne la reconnaissance de nos aînés : ceux qui ont bâti et transmis le club en bon état de marche.

Cette reconnaissance symbolique ne doit toutefois pas compromettre l'équilibre économique du club, les subventions étant en baisse et les cotisations restant modérées.

Une **proposition de tableau d'honneur**, annexé au règlement intérieur, sera présentée à l'AG.

Les noms proposés sont :

- Gilles Dufetel (création du club, présidence longue, accords avec le 4e RH)

- Rémi Leroy (pilier du club, gestion du matériel, véhicules du club)
- Bruno Bozon (présidence, développement du Nitrox, relance de la plongée au lac)
- José Eyraud (temps donné au club, encadrement et formation)
- Roger-Giao N'Guyen (encadrement et formation)
- Béatrice Bozon (trésorière, section apnée et section plongée)
- Yolande

Le mandat de quatre ans est confirmé.

Toutefois, il est proposé que chaque poste démissionnaire ou non pourvu fasse l'objet d'un vote lors de l'AG annuelle, afin d'assurer la continuité du fonctionnement du conseil, rajout de cette clause dans les statuts.

Préparation de l'Assemblée Générale et de l'AGE

Un envoi par mail sera fait à tous les adhérents, comprenant :

- la proposition de statuts,
- la proposition de règlement intérieur,
- l'annonce de la démission d'Audrey,
- la convocation à l'AG (et possibilité pour trois personnes de candidater au conseil d'administration),
- la convocation à l'AGE,
- les deux formulaires de pouvoir,
- le rappel du lieu, de l'heure et de l'ordre du jour,
- ainsi que le bilan financier (hors prévisionnel).

Laurence, en qualité de secrétaire, assurera ces envois.

Véronique se chargera du pot convivial.

Les membres du bureau se donneront rendez-vous une heure avant l'AG pour la mise en place de la salle (certains sont d'ailleurs pressentis pour vérifier la qualité de l'apéritif).

Une réunion Patrick–Audrey est prévue.

Chaque responsable doit transmettre à Patrick le bilan et les prévisions de son domaine (matériel : Fred, goodies : Marylène, véhicule : Benjamin, etc.).

Comptabilité

Audrey présente un premier jet du bilan 2024-2025, encore en cours de finalisation.

Les grandes lignes :

- Solde du compte courant : **5 300 €**, marge confortable cette année.
- Avec un seul voyage organisé (contre plusieurs l'an passé), le chiffre d'affaires passe de **100 000 €** à **50 000 €**.
- Une provision sera constituée pour l'achat de matériel.
- Le compte épargne s'élève à **35 000 €**, somme qui justifie la réflexion sur le remplacement du camion, avec possibilité de demandes de subventions.

Les bons résultats des nageurs avec palme et la participation des jeunes aux challenges nationaux (biojeune, oxyjeune) renforceront les dossiers de subvention.

La carte et le badge DKV sont opérationnels.

Une facture doit être envoyée au CODEP pour le gonflage Nitrox (10 blocs).

Activités

Apnée

La saison se déroule bien. Une sélection a été opérée sur le niveau des apnéistes, mais le club a finalement admis davantage de nouveaux que prévu grâce à Giao (voir compte-rendu précédent)

Véhicule

Les feux stop ont été remplacés (un contact reste à vérifier – Benjamin s'en charge).

Le nettoyage du camion après chaque sortie est rappelé. Un « seau matériel » sera prévu pour faciliter la tâche.

Le camion, avec ses nouveaux autocollants, fait bonne impression.

Technique

Très bon groupe de N1 cette année.

Les cours théoriques vont débuter à la piscine.

Le lac offre d'excellentes conditions de formation et d'exploration : plus de 30 sorties ont déjà été réalisées.

Patrick envisage un **aménagement du site** (pose d'objets au fond, cartographie du plan d'eau – voilier, bouées, pontons, piscine, tombant, mur) en lien avec EDF et le SMADESEP.

La question de l'accompagnement des N1 après leur formation est évoquée : les encadrants étant déjà très sollicités, il est rappelé que les adhérents peuvent eux aussi s'investir selon leurs envies et leurs compétences et doivent trouver leur place dans les activités mises en place (apnée, NAP, sorties)

Arnaud évoque la mise en place d'ateliers PSP (Plongée Sportive en Piscine) pour rassembler les plongeurs sur certaines dates.

La prochaine réunion pédagogique des encadrants permettra d'échanger sur ce sujet.

Vie du club

- **Repas des encadrants** : le 27 octobre 2025 (lieu à déterminer selon le nombre de participants – Laurence s'en charge).
- **Sortie AGAY** : 15 plongeurs le samedi, 14 le dimanche, 10 sur la totalité du séjour.

Un désistement de dernière minute, heureusement remplacé, a rappelé l'importance de l'engagement des inscrits.

Le camion de Veynes ne sera plus nécessaire pour les prochains déplacements ; Laurence informera la mairie de Veynes.

Matériel

Les blocs 10 L sont adaptés aux adolescents et aux plongeurs de petit gabarit.

Achat prévu de deux blocs 10 L (peut-être les fûts de Patrick). Puis d'autres suivront.

Deux combinaisons (XL et XXL) seront également achetées.

Laurence se renseigne sur le renouvellement des cagoules, dont plusieurs ont disparu.

Il faut penser également aux chaussons.

Le **problème de disparition des plombs** reste préoccupant.

Merci à Gilles qui a cédé 15 kg pour une somme symbolique (20 €).

Des solutions sont étudiées pour la gestion globale du matériel, le simple cahier de sortie en permettant pas le suivi efficace : étiquettes, tableau d'organisation (David avait entamé la démarche) stockage des plombs dans le local compresseur avec caution.

Il est discuté d'une caisse spécifique « apnée » pour l'apnée piscine.

Réorganisation du local

Les discussions sont nombreuses, il est 23h15 ... Une réunion de travail sur site est prévue **samedi 15 novembre à 12h00** pour poursuivre la réorganisation et l'inventaire du matériel. (entamé par Christophe)

Prochain conseil

Le prochain bureau aura lieu **jeudi 13 novembre à 19h00**.

La séance est levée à **23h15**.
